

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Régionale de Meknes représentée par son Président du Directoire, Monsieur Abdelaziz Trachen, a déclaré le 23 avril 2014, avoir acquis sur le marché de blocs, le 17 avril 2014, 1 302 610 actions BCP, au cours unitaire de 197,25 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la Banque Populaire Régionale de Meknes détient 9 801 561 actions BCP, soit 5,66% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la Banque Populaire Régionale de Meknes envisage de poursuivre ses achats sur la valeur BCP.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières